CFPH
Carrefour familial des personnes handicapées

ÉDITION 2026 N° 1

AzimuthS

MARS 2026

LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE



DANS CETTE ÉDITION

Le CFPH en grève!!!
On se joint au mouvement

La neige, toujours une guerre
Quand le déneigement de la ville met l'accessibilité en péril

Du nouveau dans l'équipe du CFPH
Arrivée de Fatou comme adjointe de direction

Collaboration, rédaction et graphisme

Accès transports viables, Carrefour d'action interculturelle, Kathy Chassé, Arielle De Garie, Éric Dumas, Ariane Gauthier-Tremblay, Fatoumata Gninge, Étienne Grandmont, Gabrielle Harvey-Gasse, Brigitte Lauzière, Odette Lavoie, Diana Lim, Alexandre Maheu, Julie Montreuil, Martine Pelletier, Andrée-Anne Thibeault, Anne-Sophie Verreault.

Crédits photos

Arielle De Garie,
GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO/LPETTET,
Jacques Hébert,
Intelligence artificielle,
Marie-Josée Marcotte,
Radio-Canada / Erik Chouinard,
Jocelyn Riendeau

Équipe de travail

Anne-Sophie Verreault,
directrice aux affaires organisationnelles

Julie Montreuil,
directrice aux services cliniques

Kathy Chassé,
intervenante sociocommunautaire

Arielle De Garie,
coordonnatrice aux activités

Jessyca Cloutier-Laroche,
coordonnatrice en stabilité résidentielle

Andrée-Anne Thibeault,
préposée à l'accueil et à l'information

Fatoumata Gninge,
adjointe de direction

Conseil d'administration

Andréanne Gagnon, présidente

Alexandre Maheu, vice-président

Marie-Michèle Thériault, secrétaire

Véronique Denis, trésorière

Kimby Kistabish, administratrice

Léandre Té, administrateur

Gabrielle Harvey-Gasse, administratrice

AzimutHs est un magazine produit par le Carrefour familial des personnes handicapées pour ses membres, ses partenaires et toutes les personnes intéressées à la mission de l'organisme. Tous les articles publiés dans l'AzimutHs doivent respecter les politiques du Carrefour familial des personnes handicapées et être cohérents avec la mission et les valeurs que l'organisme défend. Tous les articles sont vérifiés par l'équipe de rédaction et doivent répondre aux standards de communication.
En cas de disparité entre les propos tenus dans l'article et la vision de l'association, le Carrefour familial des personnes handicapées a le droit de refuser de publier un texte ou de demander des modifications.

Un printemps pour se mobiliser

Par Julie Montreuil, directrice des services cliniques

Ce printemps s'annonce chargé socialement. Les tensions et les inquiétudes sont bien présentes, mais avant tout, nous souhaitions prendre un moment pour partager des nouvelles positives du Carrefour familial des personnes handicapées et souligner la force du collectif qui nous porte.

Aujourd'hui, le CFPH peut compter sur une équipe complète et engagée. Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle employée au poste d'adjointe à la direction, et Anne-Sophie Verreault, directrice aux affaires organisationnelles, est revenue de son congé de maternité. Le logement d'urgence répond aux objectifs que nous nous étions fixés et, malgré un ralentissement cet automne, plusieurs activités ont pu avoir lieu grâce à l'implication et à la solidarité de notre milieu.

Ces avancées sont d'autant plus importantes que le contexte social est de plus en plus difficile. Chaque jour, nous constatons que les demandes d'aide sont en augmentation, qu'il y a davantage de situations plus complexes et de personnes qui se retrouvent en grande fragilité, parfois pour la première fois. Ces réalités mettent en lumière les failles d'un filet social qui s'effrite et qui délaisse trop de gens.

Depuis plusieurs années, les organismes communautaires jouent un rôle essentiel pour soutenir les personnes, combler les manques de services et préserver une cohésion sociale fragile, mais précieuse. Ce travail se fait souvent dans l'ombre, avec peu de reconnaissance, des financements incertains et des équipes fatiguées. Malgré tout, le milieu communautaire continue de tenir, par engagement, par conviction et par solidarité.

Ce printemps, la voix des organismes communautaires se fera entendre. Cette mobilisation est nécessaire et elle ne peut se faire sans vous, membres et partenaires. Le CFPH, c'est avant tout une communauté. Ensemble, nous pouvons rappeler l'importance d'un filet social fort, humain et inclusif, et continuer à défendre une société où personne n'est laissé de côté.



JULIE MONTREUIL
DIRECTRICE AUX SERVICES CLINIQUES

De retour au CFPH

Par Anne-Sophie Verreault, directrice aux affaires organisationnelles



Bonjour,

Je suis heureuse de vous annoncer que je suis maintenant de retour au travail après mon absence parentale.

C'est un réel plaisir de retrouver l'équipe et de reprendre progressivement mes fonctions et les dossiers en cours. Merci pour l'accueil et la collaboration déjà reçus depuis mon retour.

J'ai hâte de poursuivre le travail avec vous!

Présentation de Fatoumata

Par Fatoumata Gninge, adjointe de direction



Bonjour à tous!

Je m'appelle Fatou Gningue et je suis super contente de me joindre à l'équipe du Carrefour à titre d'adjointe de direction.

Nouvellement arrivée au sein de l'organisation, je découvre un milieu humain et engagé où l'entraide et la collaboration occupent une place importante. Un milieu chaleureux, accueillant et rempli de belles personnes. Mon rôle est de soutenir la direction et l'équipe dans les tâches administratives et organisationnelles, afin de contribuer au bon fonctionnement des activités et services offerts.

J'ai très hâte de vous rencontrer, d'échanger avec vous et de participer activement à la vie du Carrefour.

N'hésitez pas à venir me dire bonjour lors de vos visites ou à me contacter!

À très bientôt.

Merci Brigitte!

Par Anne-Sophie Verreault, directrice aux affaires organisationnelles

Brigitte a été cooptée en 2021 sur le conseil d'administration, puis s'y est jointe officiellement de 2022 à 2025. Elle a occupé les postes d'administratrice et de vice-présidente.

Brigitte a donné beaucoup de son temps et de son expertise dans le cadre du projet Rock ton appart où elle a animé le lancement officiel, la présentation à l'Assemblée nationale et contribué à la coordination du projet. C'était une administratrice présente, impliquée et qui avait à cœur le bien-être de l'équipe de travail du CFPH.

On s'ennuie déjà au CA et on espère te revoir au Carrefour rapidement!



Cooptation au conseil d'administration

Par Gabrielle Harvey-Gasse, administratrice

Bonjour, je m'appelle Gabrielle Harvey-Gasse. Depuis 2022, je m'implique au sein du carrefour familial des personnes handicapées.

Dès mon arrivée, j'ai eu la chance de participer à plusieurs projets tels que : le comité femmes, le comité activités, les capsules « Rock ton appart » et, plus récemment, la cuisine collective.

Parlons maintenant de mes motivations à faire partie du conseil d'administration du Carrefour. Premièrement, je suis une fille d'équipe qui aime faire avancer les choses et amener de nouvelles idées. J'aime prendre part à des projets qui m'allument. J'espère également contribuer à l'implication de plus de parents en situation de handicap au sein de l'organisme.

Je considère un peu le Carrefour comme ma deuxième maison. Il est donc tout naturel pour moi de faire partie du conseil d'administration, comme nouvelle administratrice.

Au plaisir!
Gabrielle Harvey-Gasse



Un Noël magique

Par Arielle De Garie, coordonnatrice aux activités

Le 18 décembre dernier, nous nous sommes rassemblé(e)s au Centre communautaire Noël-Brulart pour célébrer notre fête de Noël annuelle… et quelle soirée ce fut!



Malgré quelques retards de transports adaptés causés par une météo capricieuse, rien – absolument rien – n'a réussi à freiner la magie. Tout le monde a pu arriver à bon port et, dès les premiers instants, l'ambiance était à la fête. Nous avons retrouvé cette chaleur humaine si caractéristique de notre Carrefour.

Un repas délicieux et une salle pleine de vie

Le repas, préparé par Casa Grecque, était tout simplement délicieux. Les conversations allaient bon train autour des tables décorées avec soin par le comité activités. Ces magnifiques centres de table, confectionnés avec amour, ont d'ailleurs trouvé une seconde vie en étant offerts comme prix lors du bingo de Noël.

Et quel bingo!

Mes deux lutins préférés, Louis-Joseph et Sophyanne, ont brillé toute la soirée. Ils ont distribué les cadeaux, lu les questions du bingo avec moi et insufflé une énergie contagieuse à l'animation. Leur joie était communicative — eh oui, ils ont même chanté Petit Papa Noël un peu plus tard en soirée!



Une pige de cadeaux… mémorable!

La pige de cadeaux a été un franc succès. Chaque personne avait apporté une babiole, une gogosse, un petit objet de la maison, joliment emballé. Sans dépenser un sou, nous avons réussi à créer un moment de surprise et de partage absolument magnifique.

Tout le monde a participé. Tout le monde a ri. Tout le monde est reparti avec un petit quelque chose… et un grand sourire.

Des bénévoles en or

Impossible de passer sous silence la contribution de nos bénévoles extraordinaires. Service du repas, desserte, animation, soutien logistique : ils étaient partout, avec efficacité et bienveillance. Grâce à eux, la soirée a roulé avec douceur.

Des mots qui rassemblent

La soirée a débuté avec un discours touchant de Julie Montreuil. Elle nous a rappelé que Noël est un moment rassembleur et elle a aussi pris le temps de nous inviter à avoir une pensée pour les membres que la mort a emportés au cours de l'année 2025. La perte de plusieurs personnes que nous aimions profondément a heurté et chamboulé la dynamique du Carrefour. Cette fête a donc été aussi un moment pour se souvenir d'eux, pour honorer leur passage parmi nous et pour reconnaître l'empreinte qu'ils laissent encore dans notre communauté.



Et si l'on a senti tout au long de la soirée que l'esprit de Noël nous rassemblait, le souhait de faire vivre cet esprit bien au-delà du 25 décembre n'était pas seulement lié au discours d'ouverture : c'est un souhait porté par le Carrefour lui-même. Celui de cultiver, toute l'année, ce bonheur d'être ensemble, cette solidarité et cette chaleur humaine qui nous unissent.

Au fil de la soirée, j'ai pris le temps, avec ma fille, de faire le tour de chaque table. J'ai partagé une bouchée de bûche avec chacun et chacune, en nommant une qualité, une lumière, quelque chose de beau que je vois en eux, en elles. Ce fut un moment profondément émouvant, un temps d'arrêt pour se dire merci et se souhaiter une année lumineuse.

Musique, cuillères et éclats de rire

Pour conclure la fête, la fabuleuse artiste Turkoise nous a transportés dans un univers musical du temps des fêtes. Elle nous a fait jouer de la cuillère, chanter, danser. L'énergie était incroyable! La soirée s'est terminée dans la musique, les rires et une belle dose de magie.



Comme l'a si bien dit Odette Lavoie, c'était « le plus beau Noël des membres depuis que je suis au Carrefour ». Difficile de ne pas être d'accord.

Chaque année, notre fête de Noël est un moment précieux. Un moment pour se réunir, se découvrir autrement, célébrer nos forces, nos parcours, notre solidarité. Un moment pour voir toute la beauté qui nous unit au Carrefour familial des personnes handicapées.

Et si Noël nous rappelle une chose, c'est bien celle-ci : le bonheur d'être ensemble mérite d'être célébré encore et encore, toute l'année.

Comprendre la politique pour mieux faire entendre ma voix

RETOUR SUR UNE SOIRÉE ÉCLAIRANTE… ET MOBILISANTE!

Par Arielle De Garie, coordonnatrice aux activités

Le mardi 20 janvier dernier, nous étions nombreux et nombreuses à nous rassembler pour une soirée sincèrement stimulante : « Comprendre la politique pour mieux faire entendre ma voix » avec Étienne Grandmont.

L'objectif était simple : démystifier la politique québécoise, sans jargon compliqué, dans un espace accessible et convivial. Parce que la politique, ce n'est pas seulement des débats à la télévision ou des périodes de questions à l'Assemblée nationale du Québec ; c'est aussi – et surtout – une affaire de citoyennes et de citoyens.

Mettre des mots simples sur des structures parfois complexes.

Un immense merci à Étienne Grandmont, député de Taschereau, pour sa grande générosité et sa capacité à rendre accessibles des notions qui peuvent sembler intimidantes au départ.

Grâce à ses explications claires, nous avons mieux compris comment fonctionne le gouvernement du Québec. Par exemple :

- L'Assemblée nationale, c'est l'endroit où les député(e)s débattent et adoptent les lois.
- Le gouvernement (formé du premier ministre et des ministres) propose des projets de loi.
- Les député(e)s, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition, ont le rôle de représenter les citoyennes et citoyens de leur circonscription.
- Les commissions parlementaires permettent d'entendre des groupes et des experts avant l'adoption d'une loi.

Bref, derrière ce qui peut sembler être une « grosse machine », il y a une structure bien définie… et surtout des portes d'entrée bien réelles pour nous.

Oui, nous avons du pouvoir

L'un des constats les plus marquants de la soirée : nous avons du pouvoir!

Même si, parfois, le gouvernement peut nous paraître lointain ou impressionnant, nous avons toujours accès à nos député(e)s. Nous pouvons leur écrire, demander une rencontre, déposer un mémoire en commission parlementaire, signer ou lancer une pétition, participer à des consultations publiques. Nous pouvons suivre les travaux de l'Assemblée nationale, prendre position, nous exprimer.

En d'autres mots, notre voix ne s'arrête pas au geste de voter tous les quatre ans.

La soirée nous a réellement outillés politiquement. Nous avons mieux compris comment fonctionne l'Assemblée nationale, comment naissent les lois, comment elles évoluent… et surtout comment nous pouvons intervenir pour défendre nos besoins, nos droits et nos libertés.

Un documentaire qui fait réfléchir

Un merci chaleureux également à Tom Rodrigue pour les extraits percutants de son documentaire Les Chialeux. Ces passages ont lancé des discussions franches et engagées sur la participation citoyenne, la mobilisation et ce sentiment d'impuissance que plusieurs peuvent ressentir face à la politique. Mais nous avons surtout compris à quel point « l'opposition » au parlement est plus que nécessaire!

Au fil des échanges, une chose est devenue claire : s'informer, comprendre et se rassembler, c'est déjà une forme d'action.

S'informer : un devoir citoyen

Cette rencontre nous a rappelé quelque chose d'essentiel : connaître les rouages de la politique, c'est notre responsabilité collective.

C'est à nous d'aller chercher l'information. De poser des questions. De nous intéresser à ce qui se discute, à ce qui se décide. Plus nous sommes informé(e)s, plus nous savons où se trouve notre place. Et plus nous savons où est notre place, plus nous pouvons agir avec confiance.

Comprendre la politique ne signifie pas devenir expert(e) en droit constitutionnel. Cela signifie simplement savoir comment fonctionne le système, qui prend les décisions et comment nous pouvons participer au processus.

Et la bonne nouvelle? C'est beaucoup plus accessible qu'on ne le pense.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette soirée riche en échanges, en réflexions et en prises de conscience. Ensemble, nous avons prouvé que la politique peut être comprise, discutée… et surtout investie!

Parce qu'au fond, la démocratie, c'est nous.



Mieux se comprendre pour mieux vivre nos différences

RETOUR SUR LA SOIRÉE DU 5 FÉVRIER AU CFPH

Par Arielle De Garie, coordonnatrice aux activités

Le 5 février dernier, le CFPH s'est transformé en espace de dialogue, d'écoute et d'humanité. Notre soirée Mieux se comprendre pour mieux vivre nos différences a été un moment vrai et sincère.

Le témoignage d'Emmanuelle, préposée issue de l'immigration (originaire du Congo) — et fille de Marie-Edwidge, l'une de nos membres — nous a profondément touchés. Avec douceur et authenticité, elle a mis des mots sur des réalités parfois délicates. Elle nous a permis d'entrer un peu dans son monde, dans son parcours, dans ce que signifie travailler au cœur de l'intimité des autres, tout en portant en soi une autre culture, une autre histoire.

Une chose est ressortie avec une grande clarté : ce qu'elle préfère par-dessus tout dans son travail, c'est la rencontre. Elle nous a confié à quel point elle est enrichie par les personnes qu'elle côtoie chaque jour. Derrière les tâches, il y a les visages, les histoires, les échanges. Et c'est cela qui nourrit son engagement.

Il est aussi important de rappeler qu'Emmanuelle ne fait pas de soins dans le cadre de son travail. Son rôle est principalement d'aider au ménage et à la préparation des repas. Elle entre dans les maisons pour soutenir le quotidien, alléger la charge, faciliter la vie. Et pour bien faire son travail — surtout lorsqu'il s'agit de cuisine — elle apprécie énormément d'avoir des indications claires. Ne connaissant pas nécessairement toutes nos habitudes culinaires ou nos recettes familiales, une liste de tâches précises, des consignes simples ou la manière de préparer tel ou tel plat font toute la différence. Pour elle, ces repères sont rassurants et aidants.

Un moment particulièrement éclairant fut aussi la discussion autour du « mal du pays ». Emmanuelle nous a expliqué que, pour plusieurs personnes issues de l'immigration, se retrouver entre gens d'une même culture est une manière de se réguler, de se rappeler d'où l'on vient, de raviver des attaches affectives. Ce n'est pas un repli ni un refus de la culture québécoise. C'est plutôt une façon de se ressourcer pour mieux continuer à avancer ici.

Elle nous a également parlé d'un stress bien concret : l'autobus. Derrière ce détail du quotidien se cache toute une réalité. Jongler avec plusieurs visites dans une même journée, offrir une présence de qualité à chaque personne, tout en surveillant l'heure pour ne pas manquer le transport vers le prochain rendez-vous… La pression du temps est bien réelle.

Et pourtant, dans sa culture d'origine — comme dans plusieurs pays d'Afrique — la conception du temps est tout autre. Là-bas, on ne « perd » pas le temps, on ne le « gagne » pas. Le temps n'est pas quelque chose que l'on saisit ou que l'on accumule. Il coule, simplement. Il ne s'arrête qu'à la mort. Cette vision, si différente de notre rapport occidental à l'horloge, nous a invités à réfléchir. Et si, parfois, nous aussi, nous pouvions apprivoiser le temps avec un peu plus de souplesse?

Ce qui a aussi marqué la soirée, c'est la qualité de la présence des participants et participantes. L'écoute était attentive, sensible, profondément respectueuse. Les échanges ont été beaux, francs, parfois touchants, parfois drôles. Oui, nous avons ri — beaucoup ri même — et ces éclats de rire ont allégé certains malaises.

Cette rencontre nous a rappelé que derrière chaque accent, chaque habitude, chaque différence, il y a une histoire, des repères, des façons d'habiter le monde. Et que le dialogue reste l'un de nos plus beaux outils pour mieux vivre ensemble.

Merci à toutes les personnes présentes pour votre ouverture, votre sensibilité et la richesse de vos partages.



Le comité activités : laboratoire de bonheur

Par Arielle De Garie, coordonnatrice aux activités

S'il y a un endroit où les idées pétillent autant que les rires, c'est bien au comité activités.

C'est là que naissent des activités qui collent concrètement aux besoins de nos membres, des projets pensés avec le cœur, façonnés par vos réalités, vos questionnements, vos rêves.

Mais au-delà des projets, il y a l'ambiance.

Le comité activités, c'est aussi nos rencontres où l'on refait le monde. C'est nos éclats de rire, nos débats animés, nos idées parfois un peu folles qui deviennent, finalement, de magnifiques moments partagés avec l'ensemble du CFPH!

C'est nous qui avons lancé l'idée de la cabane à sucre l'an dernier.
C'est nous qui préparons la fête de Noël.
C'est nous qui avons pensé à l'atelier « Déployer ses ailes » et au « Ciné-échange ».
C'est nous qui rêvons, ensemble, à ce qui pourrait encore naître.

Peu à peu, une petite famille s'est créée. Une famille d'idées, de convictions, de solidarité.

Je me sens profondément reconnaissante de vivre tout cela. Reconnaissante envers chaque membre du comité activités parce que, même si je suis coordonnatrice, sans vos têtes, vos cœurs et votre implication, rien de tout cela ne serait possible.

Et ça, c'est précieux.



De la culture en 2 pour 1

Par Arielle De Garie, coordonnatrice aux activités

Et si l'on vous disait que votre prochain billet de théâtre pourrait être… deux pour le prix d'un?

Savez-vous que vous pourriez avoir accès à une foule d'activités culturelles et récréatives… avec une personne accompagnatrice qui entre gratuitement? Oui, oui. Gratuitement. Pas de tirage. Pas de concours. Juste un petit bout de plastique magique dans votre portefeuille!

Théâtre, cinéma, musées, festivals, sites touristiques, spectacles, expositions… À Québec et partout au Québec (et même au Canada!), les occasions de sortir ne manquent pas. Et avec les bonnes cartes en main, il n'y a vraiment plus de raison de rester à la maison.

Sortir, ce n'est pas juste se divertir.
C'est rire ensemble.
Découvrir.
Se laisser surprendre.
Créer des souvenirs.
Et surtout… prendre sa place.

Bonne nouvelle : il existe deux cartes qui permettent à votre accompagnateur ou accompagnatrice d'entrer gratuitement pour vous soutenir durant vos activités.

La Carte accompagnement loisir (CAL)

La Carte accompagnement loisir (CAL) permet à une personne handicapée de ne pas payer l'entrée de son accompagnateur dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir partenaires. Vous payez votre billet, mais la personne qui vous accompagne entre gratuitement.

Les conditions :

- Avoir un handicap (déficience ou incapacité) à long terme.
- Avoir des difficultés dans les activités de la vie quotidienne.
- Être âgé de 5 ans et plus.
- Être résident du Québec.
- Avoir besoin d'accompagnement pour participer à l'activité.

La CAL, c'est :

- plus de 2 400 activités;
- plus de 1 450 organisations partenaires partout au Québec.

Bref, des possibilités à la tonne!

Lien vers le site de la CAL : **https://carteloisir.ca/**

La Carte Accès 2

Le programme Carte Accès 2, administré par Timbres de Pâques Canada, existe depuis 2004 et permet aux personnes ayant une incapacité permanente de participer à des activités récréatives avec une personne de soutien, sans frais supplémentaires pour celle-ci.

La carte :

- s'adresse aux personnes de tout âge ayant une incapacité permanente;
- est valide 3 ou 5 ans;
- est acceptée dans plus de 500 sites participants à travers le Canada;
- compte plus de 75 000 détenteurs.

Une personne de soutien peut aider à :

- manger;
- administrer des médicaments;
- communiquer;
- utiliser les installations;
- remplir tout autre besoin non couvert par le personnel du site.

Lien vers le site de la Carte Accès 2 : **https://access2card.ca/fr/**

Alors… on sort quand?

Le prochain film vous attend.
Une pièce de théâtre aussi.
Peut-être même un musée que vous n'avez jamais visité.

Ces cartes existent pour enlever les obstacles, pas pour prendre la poussière dans un tiroir.
Profitez-en. Invitez quelqu'un. Essayez quelque chose de nouveau.

Parce que la culture, les loisirs et les sorties, ce n'est pas un luxe.
C'est un droit.
Et c'est surtout une belle façon de vivre pleinement!





Invitation à participer aux atelier « Manifestif »

Par Arielle De Garie, coordonnatrice aux activités

Arielle De Garie, artiste multidisciplinaire (en même temps que notre coordonnatrice aux activités) a été approchée par l'équipe de Québec en toutes lettres pour offrir une médiation culturelle avec les membres du Carrefour familial des personnes handicapées.

L'objectif est de recueillir des témoignages de membres concernant les difficultés à manifester — qu'elles soient physiques ou sociales. On peut penser au fait que notre communauté est souvent moins écoutée dans la sphère sociale. On peut penser aussi aux obstacles très concrets, physiques, à participer à une manifestation.

Ce projet mènera à une participation, à l'automne 2026, au festival Québec en toutes lettres. Vos témoignages seront retravaillés pour créer des « pancartes sonores ». Il y aura donc, à la suite des enregistrements, tout un travail artistique réalisé par l'équipe de La Quadrature.

Les ateliers auront lieu le 8 avril et le 13 mai, de 18 h à 20 h.

Les ateliers manifestif, c'est quoi?

Le droit de manifester est aujourd'hui de plus en plus menacé à travers le monde.

Les ateliers manifestif se penchent non seulement sur ce droit fondamental, mais aussi sur son accessibilité. Les participant(e)s pourront ainsi faire entendre leurs revendications pour rêver à des façons de se faire entendre dans une manifestation idéale.

L'atelier mené par Arielle De Garie s'inscrit dans le cadre du projet Manifestation sonore de La Quadrature avec la collaboration de L'ICQ | Québec en toutes lettres.

Il est important de préciser que ce n'est pas un projet du Carrefour familial des personnes handicapées, mais bien un projet porté dans le cadre de Québec en toutes lettres, pour lequel Arielle De Garie agira à titre de médiatrice culturelle.

Nous prendrons le nom de toutes les personnes intéressées. S'il y a plus de volontaires que de places disponibles, nous appellerons chacun(e) d'entre vous afin d'évaluer votre motivation à faire partie de ce projet de médiation culturelle.

Vous êtes donc toutes et tous invité(e)s à donner votre nom si l'aventure vous interpelle.

Date limite pour témoigner de votre intérêt : le 27 mars.
Écrivez directement à Arielle De Garie – c'est elle qui prendra l'ensemble des inscriptions – à arielle.degarie@cfph.org ou au 418 522-1251.

Le CFPH en grève

LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE

Par Anne-Sophie Verreault, directrice aux affaires organisationnelles

Le Carrefour familial des personnes handicapées se joint au mouvement Le communautaire à boutte. À ce titre, nous serons en grève du 23 mars au 2 avril inclusivement.

Cette décision, prise par notre conseil d'administration, s'inscrit dans un ras-le-bol généralisé du milieu communautaire face à un sous-financement chronique qui fragilise nos organismes… et qui a des conséquences directes sur vous, nos membres.

Parce que oui — il est essentiel de le nommer — comme organisme "par et pour", la grève ne concerne pas seulement l'équipe de travail. Elle vous concerne aussi. Vous êtes le CFPH. Vous portez sa mission, ses luttes et sa voix. Vous êtes donc, vous aussi, en grève.
Si nous nous mobilisons, c'est pour défendre :

- des conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire;
- un financement suffisant à la mission;
- une reconnaissance pleine et entière des organismes;
- la protection de notre autonomie et la fin du financement précaire;
- des investissements dans le modèle communautaire comme pilier stratégique de notre société.

Parce que lorsque le communautaire est affaibli, ce sont les services, le soutien, l'accompagnement et les espaces de défense des droits qui diminuent. Ce sont d'abord les personnes que nous représentons qui en paient le prix.

Pendant la grève, nos activités régulières seront suspendues. Nous consacrerons cette période à l'éducation populaire et à la mobilisation avec vous.

Exemples d'activités prévues :

- Atelier de fabrication de matériel pour la marche du 2 avril.
- Espaces de témoignages sur l'importance du CFPH dans vos vies.
- Activité d'échange sur les programmes coupés par le gouvernement qui vous touchent directement.

Un comité exécutif a été formé pour planifier les actions du CFPH :
Kimby Kistabish, Gabrielle Harvey-Gasse, Véronique Denis et Anne-Sophie Verreault.

Vous pouvez tout de suite noter à votre agenda que le 2 avril, de 11 h à 14 h, nous serons devant l'Assemblée nationale pour nous faire entendre avec l'ensemble du mouvement de partout au Québec.

Premier engagement demandé

Si vous avez des idées d'activités de mobilisation ou d'actions qui concordent avec le calendrier prévu (voir le calendrier ci-dessous) ou si vous avez envie de contribuer, contactez Andrée-Anne pour joindre le comité de mobilisation.

Restez à l'affût de notre infolettre et de notre page Facebook pour connaître tous les détails des activités à venir.

Ensemble, on se mobilise.





Mettre l'accessibilité sur pause, C'EST SUSPENDRE L'ÉGALITÉ

Par Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

Depuis quelques mois, plusieurs programmes essentiels à la vie quotidienne des personnes handicapées sont suspendus, interrompus ou fermés aux nouvelles demandes. Sur papier, on parle de « mesures temporaires », de « gestion budgétaire » ou de « priorisation des dossiers ». Sur le terrain, on parle surtout de vies mises sur pause.

Prenons le Programme d'adaptation de domicile (PAD). Pour l'année 2025-2026, un budget de 38 millions de dollars a été annoncé, auquel se sont ajoutés 20 millions lors de la mise à jour économique de novembre 2025. Une bonne nouvelle, à première vue. Ces sommes ont permis de traiter des demandes déjà jugées admissibles, de poursuivre certaines réparations d'équipements spécialisés et d'inscrire officiellement des personnes qui attendaient depuis des mois, parfois des années. Mais une phrase change tout : aucune nouvelle demande d'inscription n'est acceptée jusqu'à nouvel ordre.

Cela signifie que, si votre condition évolue, si un accident survient, si votre logement devient soudainement impraticable, vous ne pourrez vous inscrire au programme. Vous devrez attendre. Sans rampe. Sans salle de bain adaptée. Sans solution.

Même logique pour le programme Petits établissements accessibles, suspendu depuis le 1er avril 2025. Ce programme soutenait pourtant des commerces de proximité, des organismes communautaires, des lieux de vie collective qui tentaient de devenir plus inclusifs. Sa suspension envoie un message clair : l'accessibilité n'est pas une priorité structurelle, mais une option qu'on active quand les finances le permettent.

Le même scénario se répète du côté de la mobilité. Le volet Aide à l'acquisition ou à la transformation d'automobiles adaptées aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant n'accepte plus aucune nouvelle demande depuis le 3 décembre 2025. L'enveloppe prévue : 4 millions de dollars pour tout le Québec. Là encore, on parle de suspension « temporaire », mais pour les personnes concernées, c'est l'impossibilité de se rendre au travail, à un rendez-vous médical, à une activité sociale. La mobilité n'est pas un luxe. C'est une condition de participation sociale.

Ce qui inquiète le plus, ce n'est pas seulement la suspension de programmes. C'est leur imprévisibilité. On demande aux personnes handicapées d'être patientes, résilientes, compréhensives. Mais on oublie qu'elles vivent déjà dans un système fragile, souvent à bout de souffle, où chaque délai a des conséquences physiques, psychologiques et économiques réelles.

L'accessibilité ne devrait jamais être une variable d'ajustement budgétaire. Elle est un droit, reconnu par la Charte, par les politiques publiques, par les engagements internationaux du Québec. Suspendre l'accessibilité, c'est suspendre l'égalité.

Appel à l'action : l'accessibilité ne peut pas attendre

Les suspensions de programmes ne sont pas des décisions neutres. Elles ont des impacts directs sur la dignité, la sécurité et l'autonomie des personnes handicapées. Face à ces reculs, le silence n'est pas une option.

Nous appelons :

- le gouvernement du Québec à garantir un financement stable, prévisible et suffisant des programmes d'adaptation de domicile, de mobilité et d'accessibilité universelle, sans interruption des nouvelles demandes;
- la Société d'habitation du Québec à rendre publiques des échéances claires et transparentes quant à la reprise des programmes suspendus;
- les élus et élues, à tous les paliers, à reconnaître que l'accessibilité est un droit fondamental et non une mesure conditionnelle à l'état des finances publiques;
- les décideurs publics à consulter les personnes handicapées et les organismes communautaires avant toute suspension ou modification de programmes qui affectent directement leurs conditions de vie.

Nous invitons aussi :

- les personnes concernées et leurs proches à témoigner, à écrire, à nommer les impacts réels de ces coupures;
- les organismes communautaires à se solidariser, à documenter les effets concrets sur le terrain et à porter une voix collective dans l'espace public;
- la population à se mobiliser, à interpeller ses élus, à refuser que l'accessibilité soit reléguée au rang de dépense optionnelle.

L'accessibilité n'est jamais un privilège.



Nouvelle politique des soins à domicile : EFFICACITÉ OU RECUL SOCIAL?

Par Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

La nouvelle politique des soins à domicile du gouvernement du Québec remplace l'ancienne et se présente comme plus simple et plus efficace. Pourtant, lorsqu'on compare les deux, plusieurs changements importants soulèvent des questions, autant pour les personnes qui reçoivent des soins que pour celles qui les donnent.

Avec cette nouvelle politique, le CLSC est confirmé comme la porte d'entrée principale pour tous les soins à domicile. Toutes les demandes doivent passer par le CLSC, qui les reçoit, les analyse et décide des services offerts. Les CLSC avaient déjà ce rôle auparavant, mais les équipes terrain avaient souvent plus de liberté pour s'adapter aux besoins des personnes. Aujourd'hui, cette centralisation risque de créer plus d'attentes et de montrer moins de souplesse, surtout pour les personnes ayant des besoins complexes, comme celles vivant avec un handicap, des problèmes de santé mentale ou une perte d'autonomie.

La politique crée aussi de nouveaux titres d'emploi, comme aide sociale et courtier en services. Ces rôles servent surtout à organiser et à diriger les personnes vers les services de différents fournisseurs. Avant, les soins étaient plus souvent donnés directement par du personnel formé du réseau public. On passe donc d'une relation d'aide à une relation de gestion, avec le risque de parcours fragmentés et de suivis moins continus.

Le gouvernement parle de simplification des programmes. Si cela peut sembler positif, cette simplification peut aussi rendre les services moins adaptés aux réalités particulières. Offrir les mêmes services à tout le monde ne tient pas compte des situations de vulnérabilité multiples et peut laisser certaines personnes sans le soutien dont elles ont réellement besoin.

La nouvelle politique prévoit aussi une rémunération de 21 dollars de l'heure pour les proches aidants. Cette mesure représente une forme de reconnaissance, mais elle reste très limitée. Les proches aidants sont majoritairement des femmes. La rémunération est seulement liée au temps de soin et n'offre aucune protection sociale. Il n'y a pas de régime de retraite, pas d'assurance collective et pas de protection en cas de maladie ou d'épuisement. Le risque est de transférer encore plus de responsabilités vers les familles, surtout vers les femmes, sans leur offrir de sécurité à long terme.

Un autre changement majeur concerne les entreprises d'économie sociale en aide à domicile, les EESAD, qui deviennent les principaux fournisseurs de soins. En même temps, le budget du programme d'exonération financière pour les services d'aide à domicile passe de 21,3 millions à 39,3 millions de dollars, ce qui encourage l'achat de services à l'extérieur du réseau public.

Dans ces entreprises, la majorité des travailleuses sont des femmes, souvent en situation de précarité, avec des salaires bas, des conditions de travail instables et une formation parfois limitée. Cette politique met en cause des femmes qui, souvent, travaillent dans les EESAD et sont aussi proches aidantes à la maison. Elles portent ainsi une double charge, sans réelle protection sociale.

La CSN dénonce cette réforme, affirmant que le gouvernement accélère la déqualification du travail en soins à domicile en favorisant la sous-traitance au détriment du personnel qualifié. Cette situation risque de nuire à la qualité des soins et de fragiliser encore davantage les travailleuses et les personnes qui dépendent de ces services.

Finalement, cette nouvelle politique ne transforme pas seulement l'organisation des soins à domicile. Elle change la façon dont le soin est envisagé. On passe d'un soin vu comme une responsabilité collective à un soin de plus en plus géré, sous-traité et acheté. Ce modèle repose largement sur le travail des femmes, souvent en situation de précarité, sans leur offrir les protections sociales nécessaires.

Cela pose une question essentielle : peut-on vraiment bâtir un système de soins à domicile humain et durable en s'appuyant sur la précarité et le travail invisible des femmes?



Habiter Saint-Roch :
ACCESSIBILITÉ, COHABITATION ET DIGNITÉ

Par Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

Le Carrefour familial des personnes handicapées (CFPH) a déposé un mémoire à la Ville de Québec dans le cadre du plan d'action 2026-2029 pour Saint-Roch. Ce mémoire met en lumière un angle souvent oublié dans les projets de revitalisation urbaine : la réalité des personnes en situation de handicap.

Présent dans le quartier depuis près de 30 ans, le CFPH constate que l'itinérance visible à Saint-Roch n'est pas un phénomène isolé, mais bien l'aboutissement d'un continuum d'instabilité résidentielle. Dans ces circonstances, les personnes en situation de handicap sont particulièrement vulnérables. Sans accompagnement adapté, sans logements accessibles et sans services adéquats, les ruptures résidentielles s'accumulent.

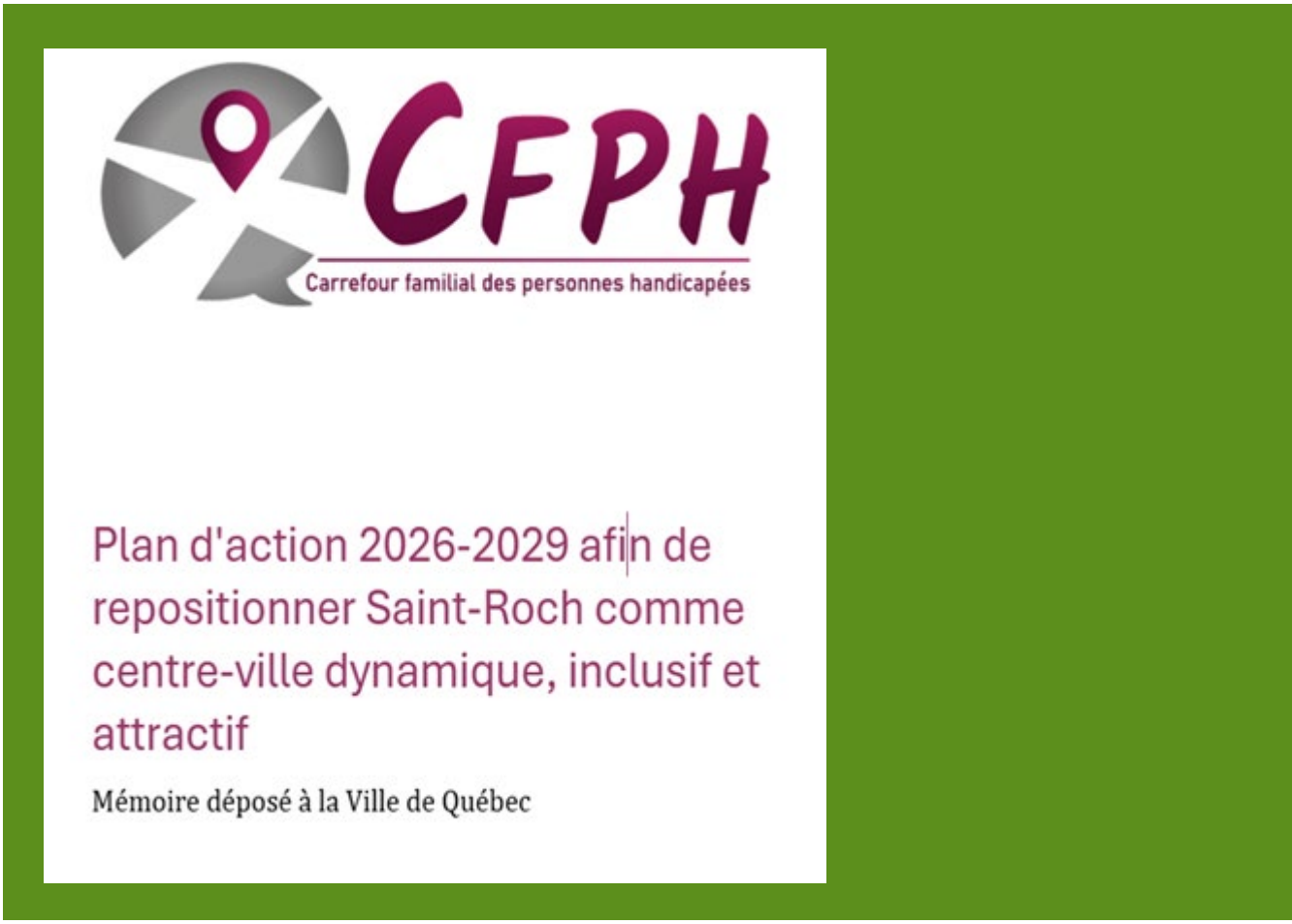
Prévenir l'itinérance commence par le maintien à domicile, l'accès à des logements accessibles et adaptés, et par la présence de travailleurs et travailleuses de proximité généralistes, capables d'intervenir humainement et de créer des ponts avec les services spécialisés lorsque nécessaire. Le mémoire souligne aussi l'importance de ressources accessibles 24 heures sur 24, à haut seuil de tolérance, pour répondre aux réalités complexes de l'itinérance, ainsi que d'un meilleur accès aux services de base comme aux toilettes, aux douches et à l'hygiène personnelle. Une question de dignité et de santé publique!

Dans un quartier où près d'une personne sur cinq est immigrante, l'accès à une information claire, centralisée et accessible est également essentiel, particulièrement pour les personnes immigrantes en situation de handicap.

Le CFPH rappelle que la rue est aussi un milieu de vie. Favoriser la cohabitation sociale passe par la médiation, l'implication des personnes concernées et une approche respectueuse des parcours de vie. L'urbanisme joue aussi un rôle clé : trottoirs sécuritaires, zones d'ombre, points d'eau et espaces publics inclusifs sont indispensables, surtout en contexte de changements climatiques.

Enfin, le mémoire dénonce un biais d'exclusion persistant : les personnes handicapées sont encore trop souvent absentes des consultations citoyennes, parfois même empêchées d'y participer faute d'accessibilité. D'ailleurs nous terminons ce mémoire en mettant en lumière les biais d'exclusion des personnes en situation de handicap : situer les activités de consultations à la bibliothèque Gabrielle-Roy est un manque de considération pour les personnes en situation de handicap. En date du 21 janvier 2026, la porte automatique de la bibliothèque est toujours brisée, problème rapporté à la Ville de Québec une première fois par notre organisme en octobre 2024. Cette activité de consultation, sans aucune mention de la porte brisée et sans mesure d'accommodement, démontre bien l'angle mort important de l'exercice de participation citoyenne des personnes handicapées. Pour le CFPH, une revitalisation réussie de Saint-Roch ne peut se faire sans elles — ni sans reconnaître pleinement leur droit à la ville.

Vous pouvez retrouver notre mémoire sur notre site www.cfph.org dans l'onglet « Médias et communications / Mémoires ».



La brigade en ballade

Par Kathy Chassé, intervenante sociocommunautaire

Le dynamique et empathique comité EDI (équité, diversité et inclusion) du Centre Jacques-Cartier s'est penché sur leur niveau d'accessibilité alors qu'ils observaient les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées pendant la saison estivale, lorsqu'il y a des chantiers dans les rues de la ville. Ils nous ont donc invités pour avoir un portrait plus complet de leur accessibilité et des possibilités de l'améliorer.



Comme la visite s'est faite en janvier, pendant une période de très grand froid, seulement une petite partie de la brigade a pu se déplacer. Nous avons tout de même eu beaucoup de plaisir à tester leur environnement.

Bien que l'immeuble du CJC ait un certain âge, il dispose d'une rampe à l'arrière et d'une salle de bain dégagée qui contribuent à l'accessibilité des lieux. Certains détails seraient tout même à corriger, comme le positionnement de la pompe à savon et de l'affichage, par exemple. Le fait que la rampe soit à l'arrière du bâtiment, où la porte qui mène au secteur résidentiel est barrée, est un enjeu, cependant certains accommodements pouvant convenir ont été réfléchis. Évidemment, on y revient toujours, l'absence d'un débarcadère STAC clairement identifié et connu de la STAC reste un problème.



Pour le CFPH, vous le savez, l'accessibilité se trouve aussi dans l'accueil. J'ai donc eu le plaisir de pouvoir discuter longuement avec le comité EDI sur les enjeux liés à l'auto-exclusion. Je les ai donc invités à mentionner leur accessibilité dans leurs publications, site internet et autres outils de communication et à se faire connaître des milieux dédiés aux jeunes en situation de handicap. Bien que certaines activités demeurent peu accessibles en ce moment puisqu'elles se tiennent au sous-sol, n'hésitez pas à communiquer avec eux si l'une de leurs activités vous intéresse. Je suis convaincue que vous y serez bien reçu!

N.B. : Le **Centre Jacques-Cartier (CJC)** est un organisme ayant pour mission de soutenir ouvertement les jeunes adultes dans leur projet de vie et dans leur inclusion dans la société.

En parlant de la brigade, vous êtes plusieurs à me demander des nouvelles de la bibliothèque Gabrielle Roy. Sachez qu'on ne lâche rien et qu'on suit le dossier de proche. Ils attendent toujours les pièces pour réparer la porte d'entrée automatique, mais celles des salles de bain sur les étages fonctionnent. Si certains efforts ont été faits, il n'en demeure pas moins que c'est loin d'être satisfaisant. N'hésitez donc pas, si vous y allez, à faire des plaintes officielles; plus il y en aura, mieux ce sera!



La stabilité résidentielle :
PLUS QU'UN TOIT

Par Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

Vous savez peut-être que le Carrefour familial des personnes handicapées (CFPH) offre, depuis le mois d'août, un **logement d'urgence accessible** et adapté. Ce que l'on sait moins, c'est que ce logement fait partie d'un **ensemble de services pour soutenir la stabilité résidentielle.**

Au CFPH, nous croyons qu'avoir un toit est essentiel, mais que ce n'est pas toujours suffisant. Plusieurs personnes en situation de handicap vivent des difficultés de santé, d'argent, d'isolement ou des événements difficiles. Ces réalités peuvent rendre un logement difficile à trouver ou à garder.

Le logement d'urgence du CFPH est un **lieu temporaire et sécurisant.** Il permet aux personnes de souffler, de reprendre pied et de stabiliser leur situation. Pendant le séjour, nous offrons un accompagnement adapté : écoute, soutien psychosocial, aide pour les démarches, accès aux soins et lien avec les ressources du milieu.

Notre objectif est simple : **éviter que les personnes se retrouvent sans logement ou passent d'un endroit à l'autre sans soutien.** Nous travaillons avec des partenaires communautaires et du réseau de la santé pour aider les personnes à accéder, par la suite, à un logement stable, adapté à leurs besoins.

La stabilité résidentielle, ce n'est pas seulement un logement. C'est se sentir en sécurité, accompagné et respecté. Au CFPH, nous croyons que chaque personne mérite un milieu de vie digne et un soutien continu pour y arriver.

Si vous vivez une situation d'instabilité résidentielle, ou si vous souhaitez en savoir plus sur nos services, le CFPH est là pour vous. Vous pouvez contacter Jessyca par téléphone au 418 522-1251 ou par courriel à l'adresse

jessyca.laroche-cloutier@cfph.org



Témoignage sur ma dernière expérience de travail

Par Alexandre Maheu, membre et vice-président du C.A. du CFPH

À mon arrivée chez AFFI (Atelier la Flèche de Fer Incorporée), tout se passait à merveille. L'ambiance était bonne, le travail intéressant, et je m'intégrais bien. Cependant, les choses ont changé lorsque le directeur a été renvoyé. Peu à peu, le climat est devenu lourd, car la nouvelle direction semblait avoir remplacé les valeurs d'adaptation et d'ouverture par un seul mot d'ordre : profits, profits et profits égale performance.

Un jour, en raison de ma lenteur, le contremaître s'est moqué de moi, me traitant de paresseux en ajoutant que je ne travaillais pas dans un « plateau de travail », mais bien dans un CTA (Centre de travail adapté). Cette remarque m'a profondément blessé.

Un autre événement marquant fut le jour où l'un des contremaîtres est arrivé avec un chronomètre, cherchant à nous mettre en compétition les uns contre les autres, ce qui est contraire à l'esprit d'un centre adapté.

Enfin, je terminerai avec un dernier exemple, parmi une longue liste de manques de jugement de la part de certains responsables se disant « compréhensifs » envers les personnes handicapées. Après la visite d'une ergothérapeute de l'IRPDQ, il avait été convenu que ma station de travail serait adaptée pour me permettre de travailler 15 minutes debout et 15 minutes assis. Or, la direction et les contremaîtres ont refusé d'appliquer cette recommandation, malgré l'avis professionnel de l'ergothérapeute.

Cette expérience m'a fait perdre beaucoup de confiance en moi et dans le système des CTA, malheureusement. Si c'était à refaire, je ferais peut-être davantage valoir mes droits.



De la viabilité hivernale au déneigement : un recul pour la mobilité d'une communauté nordique

Par Anne-Sophie Verreault, directrice aux affaires organisationnelles

27 janvier 2026

8 h 45

Arielle, coordonnatrice aux activités, arrive au CFPH dans sa fourgonnette adaptée après une importante bordée de neige. Impossible de se stationner : la porte du stationnement ne fonctionne pas. Seule possibilité, le débarcadère devant le CFPH. Malheureusement, il a été entièrement obstrué par la neige laissée par les déneigeuses. Arielle doit donc rebrousser chemin, retourner à Tewkesbury, faire du télétravail et réorganiser toute sa journée. Anne-Sophie dépose sa troisième plainte de l'hiver au 311.

9 h 00

Andrée-Anne, préposée à l'accueil, parvient à se rendre au CFPH. Le chauffeur de transport adapté la fait descendre plus loin et l'aide à parcourir le reste du trajet à pied, par -30°C. En arrivant, elle apprend que son dîner d'anniversaire est reporté une deuxième fois en raison de l'absence forcée d'Arielle. Personne n'a de dîner et, en raison de l'état des trottoirs, Andrée-Anne doit commander et payer son repas de sa poche.

13 h 00

Alexandre, vice-président du CA, quitte pour un rendez-vous en transport adapté. Le chauffeur doit manœuvrer dans un remblai de neige pour déployer la rampe. Le véhicule est instable. En reculant, Alexandre tombe à l'intérieur du véhicule et se blesse à l'épaule.

13 h 30

La situation est dénoncée sur la page Facebook du CFPH. La conseillère municipale suggère de transmettre les plaintes au 311 — ce qui a déjà été fait.

14 h 00

Anne-Sophie fait un suivi avec le 311. On lui confirme que, depuis la nouvelle politique de déneigement, le débarcadère n'a plus à être déneigé en journée. Voilà le cœur du problème : la fin de la Politique de viabilité hivernale. Elle est transférée à la conseillère municipale.

15 h 30

Marie-Michèle, secrétaire du CA, arrive au bureau. Elle a évité l'épicerie en raison de l'état des trottoirs et a payé son café plus cher à la pharmacie. Elle revient d'une rencontre avec d'autres groupes communautaires et raconte avoir aidé une femme qui, marchant avec une canne, était tombée dans un trou caché par la neige sous la neige en sortant de son taxi.

Au CFPH, on vit, on survit et on subit l'hiver. La viabilité hivernale reconnaissait que, dans un contexte nordique, l'enjeu ne se limite pas à enlever la neige, mais à garantir la mobilité, la sécurité et l'accès aux services pour toutes et tous.

La politique de déneigement, elle, se concentre surtout sur les opérations techniques : enlèvement de la neige, équipements, méthodes d'intervention. L'usager est moins présent dans le discours et l'attention se déplace principalement vers la chaussée et l'efficacité mécanique.

En résumé, nous sommes passés d'une politique orientée vers la qualité et la sécurité des déplacements hivernaux à une politique centrée sur le déneigement comme opération. Un virage qui mérite d'être questionné, surtout lorsqu'on parle d'accessibilité, d'inclusion et de sécurité pour toutes et tous. Et, par-dessus tout, il y a des citoyens qui en paient le prix.

Dans cette histoire vraie et dramatique : les protagonistes de l'histoire









On n'est pas des anges!
Prévention des ITSS

Par Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

Nous avons la grande chance, pour une deuxième année consécutive, d'accueillir une équipe d'étudiantes du baccalauréat en Sciences infirmières de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Dans le cadre de leur formation, elles réalisent un projet de prévention en santé et, ensemble, nous avons choisi d'aborder un sujet encore trop souvent tabou : les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) chez les personnes en situation de handicap.

La sexualité fait partie de la vie de toutes et tous. Pourtant, lorsqu'il est question de handicap, ces réalités sont fréquemment invisibilisées ou ignorées. Parler des ITSS, c'est reconnaître que les personnes handicapées ont une vie affective et sexuelle, et qu'elles ont droit à une information claire, accessible et adaptée.

Afin de soutenir ce projet, nous vous invitons à remplir un court sondage anonyme, disponible sur notre page Facebook et dans notre infolettre. Les réponses recueillies permettront de mieux cibler les besoins et les préoccupations, et de créer des capsules d'information qui seront diffusées sur nos réseaux sociaux.

Votre participation est importante. Ensemble, contribuons à briser les tabous et à promouvoir une santé sexuelle inclusive et respectueuse.

Merci de votre collaboration.



Suivi du projet de logement d'urgence

Par Anne-Sophie Verreault, directrice aux affaires organisationnelles

Dans le magazine de mai 2025, nous vous présentions un premier topo sur l'avancement du projet de logement d'urgence. Puis, dans l'édition de décembre, Jessyca, coordonnatrice en stabilité résidentielle, vous a exposé de façon éclairante les enjeux liés à l'instabilité résidentielle.
Je reprends aujourd'hui le suivi du projet afin de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier majeur.

Les principales nouveautés

Depuis notre dernière mise à jour, deux grandes avancées sont à souligner :

- L'obtention d'une subvention de la Santé publique, assurant le financement du logement d'urgence jusqu'au 30 mai 2027;
- L'ouverture officielle du logement d'urgence.

Mise en place et préparation

En amont de l'accueil des premières personnes hébergées, le CFPH a travaillé intensivement à l'élaboration du cadre administratif, des règlements et de l'encadrement des personnes hébergées. Parallèlement, Jessyca a mené un important chantier : meubler entièrement le logement et s'assurer de son accessibilité et de son adaptabilité pour répondre aux besoins variés des personnes susceptibles d'y séjourner.

Nous pouvons également compter sur La Baratte, qui assure l'ensemble des repas des locataires du logement d'urgence.

Promotion et réponse à la demande

À l'ouverture, des actions de promotion étaient prévues. L'annonce a été faite par courriel à nos partenaires et relayée dans le Journal de Québec. Toutefois, la capacité d'accueil a été atteinte en quelques jours seulement, nécessitant rapidement la mise en place d'une liste d'attente.

Nos efforts de promotion se tournent désormais vers la recherche de partenaires financiers et de commanditaires, afin d'assurer la pérennité du logement pour 2027-2028. Dans une perspective de sensibilisation, les enjeux d'instabilité résidentielle ont aussi été présentés à neuf groupes d'intérêt, dont L'Auberivière, les ITMAV, le comité de pratiques en stabilité résidentielle et le comité Santé et bien-être des hommes du CIUSSS.

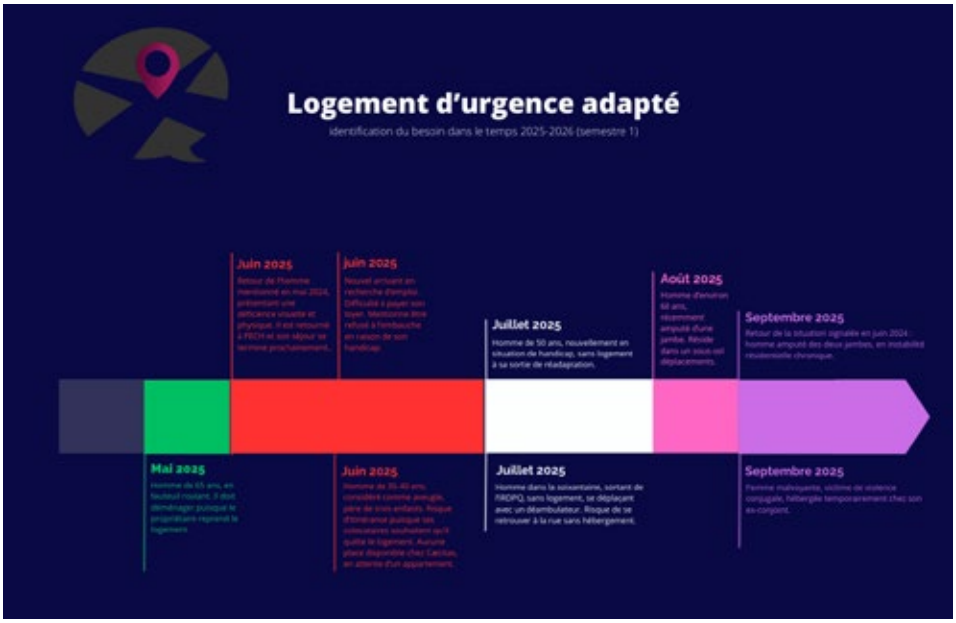
Ce que nous aimerions réussir à couvrir dans le futur

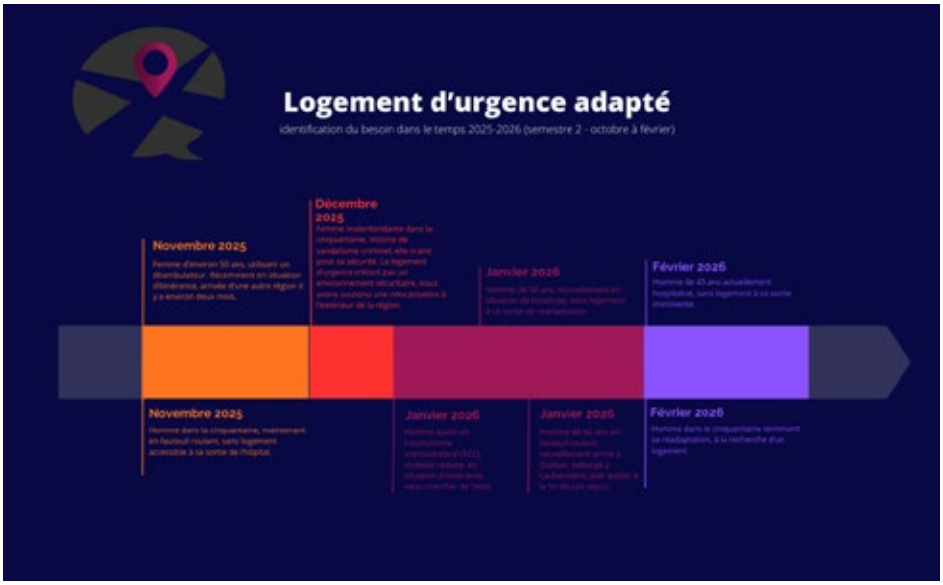
(les « trous de service » dans les trous de service)

- L'ajout d'un deuxième logement de type loft pour les femmes en contexte de violence conjugale;
- Le soutien à l'installation en logement permanent après le séjour en logement d'urgence (ameublement, déménagement, accompagnement);
- La mise à disposition d'un espace d'entreposage pour les effets personnels des personnes hébergées.

Constats et résultats

Tous les résultats attendus de la subvention sont atteints. La ressource répond clairement à un besoin réel, au point où nous peinons actuellement à répondre à la demande.





Bête de foire

Par Arielle De Garie, coordonnatrice aux activités

C'est avec ce SLAM (que vous pouvez lire un peu plus bas) que j'ai eu la joie de rafler la première place, le mercredi 21 janvier, lors du SLAM de poésie à la Ninkasi. C'était ma toute première fois sur le podium du SLAM!

Le slam est une forme de poésie orale et performée. Il s'agit d'un texte écrit pour être dit à voix haute, avec rythme, intention et présence scénique.

Je vous retrouverai donc en demi-finale à la fin du printemps!

Si je choisis aujourd'hui de vous partager ce texte, c'est parce que j'ai senti, ce soir-là, qu'il résonnait au-delà de moi. J'ai pensé qu'en le lisant à votre tour, vous pourriez peut-être y trouver un écho, un miroir de certaines de nos réalités, de nos élans, de nos silences aussi.

Je vous aime… bonne lecture!

BÊTE DE FOIRE

depuis que je suis petite
j't'un freak show
spectacle gratuit sans entracte
créature sous chapiteau
pognée dans vos ostie de filets sociaux,

on m'a appris très tôt
que j'étais pas « conforme aux formes » des normes
que mon corps difforme
s'apparentait plutôt à celui d'un monstre légendaire
l'attraction la plus chère
entre le lanceur de couteaux
pis le kiosque des mystères
« ton corps est une anomalie »
un animal de foire, obscène
échappé d'un vieux grimoire
… une sirène

Ben oui…
Quelle surprise?
Attention… attention!
Musique dramatique et RIDEAU!

Vois-tu le tableau?
Sur terre? C'est le fauteuil roulant!
Me verrais-tu me traîner au sol, comme un serpent?
Du sable dans les écailles, vos jugements en mitraillent
Ouais, les roues c'est plus élégant

Une chaise qui roule…
Pour une bête marine, c'est super glamour!
Mais dans vos rétines, j'dirais que c't'un mauvais tour?

Mais comprenez-donc que j'pas faite pour tourner en rond dans un bocal accessible,
J'pas née pour être observée derrière une vitrine où on lit : attention, fragile.

Fait-que, ça me fait plaisir, je t'offre mon corps
en offrande à tes barrières,
aux fantasmes qui te hantent
desquels je suis absente

icitte, je ne suis pas érotique ou extatique
Niaise moi pas… dans ton imaginaire, j'suis jamais la tête d'affiche.
Faudrait que tu sois bon nageur pour que je sois celle qui t'aguiche

Mais pour te faire oublier de quoi j'ai d'l'air
Sur terre
J'me construis un cœur
Une tête
Un caractère

Et c'est là que je deviens
la plume des secrets
le murmure dans tes coulisses

la bosse entre tes cuisses
le plaisir coupable
la honte
la pensée que tu caches
le désir que tu likes pas
que tu scrolles pas, non plus
J'reste là
là où je deviens celle que tu rêves de suivre jusqu'au fond de l'océan

Promis, j'te noierai pas.
J'fais juste des vagues.

Mais laisse-moi libre
De danser, de chanter, de te séduire
Pis j'ferai pas couler ton bateau
J'ouvrirai tes horizons
J'te libérerai de ta prison

Je suis celle qui attire
Celle qui ensorcelle
Celle qui trouble les eaux,
et fait vaciller les marées les plus fidèles
J'm'appelle Arielle.

Ouais.
Comme la p'tite sirène.

Sauf que moi,
je refuse de donner ma voix,
mon souffle,
mon corps
à la médecine ou à une quelconque Ursula,
aux contrats écrits à l'encre noire
qu'on dresse en emblème
Pas question d'y aller all in
pour un « je t'aime »

J'préfère rester le freak show
La bête de foire
votre spectacle gratuit sans entracte
créature sous chapiteau
encore pognée dans vos ostie de filets sociaux,

votre numéro étrange
qui dérange
Le freak show

Jusqu'à ce qu'on m'aime
pas pour me réparer,
pas pour me sauver,
ou me normaliser,
mais pour nager à côté de moi,
loin des schèmes,
loin du système,

là où le cirque se démonte
et où l'océan avale enfin la honte



Le handicap n'a pas eu le dernier mot

Par Brigitte Lauzière, membre du CFPH

J'avais envie de vous raconter une grande réalisation dont je suis très fière. Bien sûr, quand on a toutes nos capacités, cela peut presque faire partie de notre routine, mais, pour moi, c'est un accomplissement d'autonomie et un pied de nez au handicap.

Comme quoi, il n'a pas toujours le dernier mot! J'avais le rêve d'aller à Montréal voir un spectacle par moi-même et d'y aller en train pour voir le paysage sur le chemin. Il m'a fallu orchestrer le transport adapté de Québec, le trajet en train et le transport adapté à Montréal afin que les trois se coordonnent le plus parfaitement possible. Il m'a fallu aussi trouver un hôtel avec une chambre accessible pour mon fauteuil roulant. Croyez-moi, lorsqu'on a des enjeux neurologiques rendant la planification et l'organisation difficile, c'est tout un défi!

J'ai rencontré quelques obstacles sur ma route, comme un retard du train qui a fait en sorte que le reste de mes transports n'étaient plus coordonnés, une fois rendue à Montréal. Par chance, j'avais pris soin de choisir un hôtel très près de la gare de train et, ayant un fauteuil électrique, j'ai pu m'y rendre en roulant. Le soleil était heureusement de la partie, affaire classée! Je me suis également fait voler des choses dans mon sac à dos installé à l'arrière de ma chaise (ne plus jamais mettre un sac au dos de ma chaise en voyage!).

Que de péripéties je pourrais raconter, mais vous savez ce que j'en retiens? Le handicap ne nous définit pas et, oui, il est possible de réaliser nos rêves, aussi petits soient-ils! Voulez-vous savoir une primeur en terminant? Je le refais cette année!



VIA toujours sur son erre d'aller!

Par Kathy Chassé, intervenante sociocommunautaire et
Odette Lavoie, membre du CFPH et citoyenne engagée de VIA

La concertation Ville Inclusive Aînées (ou VIA pour les intimes) de notre partenaire L'Engrenage qui a, je vous le rappelle, comme objectif de rendre la ville plus inclusive pour tous et toutes, poursuit sa lancée sur le chemin de l'inclusivité. Voici donc un petit récapitulatif de ce qui a été réalisé en 2025 :

- Mise sur pied des différents comités : Bibliothèque vivante, Élection municipale, Sécurité routière et Plan d'urbanisme et de mobilité.
- Organisation de l'activité « Rue ouverte » et animation du parcours des combattants.
- Représentation pour exprimer les besoins des personnes en situation de handicap au sommet PUM.
- Des consultations publiques.
- Des rencontres avec la Ville de Québec.

En 2026, VIA espère développer le service de nos bibliothèques vivantes, poursuivre le projet de médiation artistique commencé depuis peu, en collaboration avec le CAPVISH et le ROPH-03, dont l'exposition est prévue du 26 mai au 22 juin, et poursuivre son objectif en utilisant tous les leviers à sa portée.

Pour toutes questions sur les activités de la concertation Ville Inclusive Aînés vous pouvez communiquer avec Kathy Chassé, intervenante sociocommunautaire du CFPH ou communiquer directement avec Alexandre Allard, chargé de projet, en lui écrivant à l'adresse alexandre.allard@engrenagestroch.org

Villes Inclusives Aînés

Parler d'histoire pour mieux comprendre les réalités d'aujourd'hui

Par Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

Marie-Michèle Thériault, administratrice, et Julie Montreuil, directrice des services cliniques au Carrefour familial des personnes handicapées (CFPH), ont été invitées par Yan Grenier, pour une deuxième fois, à présenter une brève histoire des personnes handicapées à des étudiantes et étudiants.

Cette rencontre s'est révélée, une fois de plus, riche et stimulante. Aborder l'histoire des personnes handicapées permet non seulement de comprendre les luttes et les gains réalisés au fil du temps, mais aussi de mettre en lumière un phénomène préoccupant : l'effritement progressif des services publics et des mesures inclusives. Les échanges ont permis de faire des liens entre les réalités vécues au Québec et les tendances observées ailleurs dans le monde, où l'on assiste à une fragilisation de l'État de droit et à un recul de certaines protections sociales.

Cette présentation a également été l'occasion de rappeler l'importance, pour les futures travailleuses et futurs travailleurs sociaux, de demeurer informés de l'actualité sociale et des politiques publiques. Comprendre ces enjeux est essentiel pour bien accompagner les personnes et les communautés, et pour exercer une pratique critique, engagée et ancrée dans les réalités sociales contemporaines.



Une entrevue pour faire rayonner le CFPH

Par Andrée-Anne Thibeault, préposée à l'accueil et à l'information

Notre présidente du conseil d'administration, Mme Andréanne Gagnon, s'est entretenue avec M. Guy Baillargeon lors d'une courte entrevue réalisée par l'Association de paralysie cérébrale du Québec pour l'émission « Attention je marche ».

Andréanne a notamment souligné notre nouveau projet de logement d'urgence, ainsi que notre activité inclusive de l'Halloween où les enfants en situation de handicap sont invités à passer ramasser des bonbons dans un environnement accessible et sécuritaire.

Cette entrevue visait à mettre en lumière le Carrefour familial des personnes handicapées et les services offerts.

Toute l'équipe travaille très fort pour le bien de tous.

Bonne écoute !

https://youtu.be/CTJSdz3T3aw?si=vTb1rBRF_tznkGM6



Ne pas nous faire taire

Par Martine Pelletier, membre du CFPH

En décembre dernier, Julie Montreuil, codirectrice de notre organisme, a témoigné devant la Commission parlementaire qui étudie le projet de loi n° 1 sur la future Constitution du Québec, et les propos des députés qui y siègent sont profondément choquants pour les personnes handicapées.

Cette situation démontre une méconnaissance flagrante de la réalité des personnes handicapées et une volonté de les ignorer. De plus, le gouvernement de la CAQ a supprimé presque tous les programmes qui leur sont destinés. Et le projet de loi n° 1 les marginalisera encore plus, car il vise à faire primer les droits collectifs sur les droits individuels,

Le ministre Simon Jolin-Barrette affirme que les Québécois ont tout de même des droits collectifs : laïcité de l'État, langue française et ceux de la Femme. Mais cela n'est pas suffisant pour les minorités qui sont souvent victimes de discrimination.

Le gouvernement caquiste n'échappe pas à la tendance néolibérale actuelle : celle d'une société « parfaite » où les groupes minoritaires sont de plus en plus marginalisés, où seules les personnes blanches et riches ont des droits et de la valeur et où seuls l'argent et l'économie comptent.

La société « parfaite » n'a jamais existé et n'existera jamais. Cette affirmation est vraie depuis le début de l'humanité. Ignorer les groupes minoritaires, particulièrement les personnes handicapées, ne règle pas les problèmes sociaux. Au contraire, leur mise de côté ne fait que les amplifier.



Bienvenue aux nouveaux résidents des Habitations du Roi!

Par Odette Lavoie, membre et aussi résidente de l'immeuble

Je tiens d'abord à vous souhaiter, de tout cœur, la bienvenue parmi nous. Je suis moi-même résidente des Habitations du Roi. Je sais que l'arrivée dans un nouveau milieu de vie, ça peut être un peu déstabilisant au début… alors j'avais envie de vous écrire quelques mots pour vous accueillir et vous dire que vous êtes les bienvenus!

Tous les vendredis, dès 13 h 30, on profite des portes ouvertes du Carrefour familial des personnes handicapées pour nous retrouver à la salle communautaire. C'est organisé par le CFPH, dont les bureaux sont au rez-de-chaussée. On est vraiment chanceux d'avoir cet organisme tout près de nous. C'est un beau moment pour socialiser, prendre un café, jouer à des jeux ou simplement jaser. C'est assez libre : parfois on peut décider de cuisiner ensemble, parfois on sort des jeux de société, et parfois on fait juste se rencontrer et profiter du moment. On y va selon l'inspiration et les gens présents!

Donc, les portes ouvertes ont lieu chaque vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. C'est une belle occasion de rencontrer d'autres membres et de briser l'isolement.

On peut aussi prendre rendez-vous avec l'intervenante sociocommunautaire, Kathy Chassé, pour jaser, obtenir du soutien ou être accompagné(e) dans certaines démarches.

Que ce soit pour vous informer, pour rencontrer du monde ou simplement pour passer un bel après-midi, vous êtes les bienvenus. En fait, tout le monde est le bienvenu! Que vous soyez résidents des Habitations du Roi ou non.

Au plaisir de vous croiser au CFPH ou dans les corridors!



Hommage à madame Marie-Micheline Simard

Par Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

Le Carrefour familial des personnes handicapées a perdu l'une de ses doyennes.

Le 21 novembre 2025, Mme Marie-Micheline Simard, consacrée dans un institut séculier, s'est éteinte paisiblement à son domicile à l'âge de 86 ans.

Elle était la fille de feu Bertha Guérin et de feu Wilfrid Simard, ainsi que la fille adoptive de feu Ernest Néron. Mme Simard laisse derrière elle le souvenir précieux d'une femme au sourire lumineux, à la jeunesse éternelle et au sens de la fête contagieux.

Jusqu'à ses derniers jours, elle a participé activement aux activités du CFPH. Sa présence, sa joie de vivre et sa profonde bienveillance ont marqué la vie quotidienne des résidentes et résidents des Habitations du Roi, tout comme celle de l'équipe de travail du Carrefour. Elle a su, par sa simplicité et son humanité, semer de la lumière autour d'elle.

Nous adressons une pensée toute particulière à son amie Georgette Bouffard, pour qui cette perte doit être immense, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par son départ. Madame Simard demeurera à jamais dans la mémoire et le cœur de notre communauté.



Le communautaire à boutte : un mouvement de grève à soutenir!

Par Etienne Grandmont, député de Taschereau à l'Assemblée nationale du Québec

Les organismes communautaires et les organismes à but non lucratif constituent un pilier essentiel du filet social québécois et contribuent directement au bien-être des personnes et des communautés sur l'ensemble du territoire.

Des organismes comme le Carrefour familial des personnes handicapées soutiennent quotidiennement des populations en situation de vulnérabilité, notamment les familles, les personnes vivant des enjeux de santé mentale, les personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance, les personnes immigrantes, les personnes en situation de handicap, ainsi que les femmes victimes de violence. Malheureusement, le financement public actuel est imprévisible, instable, et vient avec des délais importants. C'est sans parler de l'indexation du financement qui est complètement insuffisant face à la hausse marquée des besoins, partout au Québec.

Ayant moi-même travaillé longtemps dans le milieu communautaire, pendant 7 ans au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur et pendant 10 ans chez Accès transports viables, je connais bien l'importance du milieu communautaire pour la défense des droits des citoyens et citoyennes. Il est temps que le gouvernement reconnaisse le travail colossal du milieu communautaire.

C'est pour ça que je soutiens sans équivoque le mouvement Le communautaire à boutte, depuis ces débuts. Les organismes communautaires sont, bien souvent, le dernier rempart de notre filet social. Ils aident les plus vulnérables, les oubliés, ceux et celles qui tombent entre deux craques. Si le gouvernement n'agit pas rapidement pour hausser le financement des organismes communautaires, c'est notre filet social qui va s'effriter et nos conditions de vie qui vont s'aggraver.



Les groupes comme le Carrefour familial des personnes handicapées ont besoin d'un rehaussement de leur financement à la mission : un financement qui permettrait d'avoir plus d'employés et d'offrir des conditions décentes, qui permettrait de faire plus de défense collective des droits et de mettre en place plus de projets pérennes, comme votre projet de logement d'urgence pour personnes handicapées!

Etienne Grandmont
Député de Taschereau à l'Assemblée nationale du Québec
418-646-6090
Etienne.grandmont.tasc@assnat.qc.ca

Temps difficiles pour les personnes immigrantes en situation de handicap

Par le Carrefour d'action interculturelle

Depuis dix ans, le Carrefour d'action interculturelle (CAI) favorise l'inclusion sociale et économique des personnes immigrantes à Québec, quelle que soit leur situation migratoire. En 2024, l'organisme a collaboré avec la réalisatrice Clarissa Rebouças et la professeure Aline Lechaume de l'Université Laval pour réaliser Le Labyrinthe. Dans ce film, huit personnes immigrantes partagent la complexité de leur parcours migratoire dans la ville de Québec et leur difficulté à avoir accès à divers services. Le CAI profite donc de cette tribune pour continuer à parler des réalités des personnes immigrantes et de l'impact de certains changements récents sur la vie des personnes immigrantes atteintes d'un handicap et sur celle de leur famille.

Difficile d'obtenir un statut d'immigration permanent

Le statut d'immigration d'une personne détermine les services qu'elle peut recevoir. Le chemin vers l'obtention de la résidence permanente et de la citoyenneté est un labyrinthe : rempli d'embûches et de confusion. Le manque d'accès à des services juridiques, les délais de traitement déraisonnables des demandes et les changements inattendus aux programmes d'immigration empêchent les personnes immigrantes de pouvoir se projeter dans leur vie ici. C'est pourtant l'obtention d'un statut d'immigration permanente qui permettrait à ces personnes de bénéficier des mêmes services que le reste de la population québécoise.
Deux coupures préjudiciables aux personnes handicapées ont été annoncées récemment.

Fin du Supplément pour enfants handicapés pour les familles demandeuses d'asiles

Tout d'abord, l'abolition abrupte du Supplément pour enfants handicapés pour les familles demandeuses d'asiles à partir du 1er mars constitue un recul préoccupant pour les personnes en situation de handicap. Cette décision est préoccupante, car ces familles n'ont accès à aucune autre aide financière. Depuis l'annonce de cette mesure, ces familles ont témoigné de l'impact négatif que cela aura sur l'accès à des soins de santé, à l'éducation de leur enfant, ainsi qu'à un logement adapté.

Changements au Programme fédéral de soins de santé intérimaire (PFSI)

Il est à noter que le Programme fédéral de soins de santé intérimaire (PFSI) – soit l'assurance médicale offerte par le gouvernement fédéral aux personnes qui sont en demande d'asile – est limité quant aux services couverts, notamment en ce qui a trait à la réadaptation physique et aux soins à domicile. Il a d'ailleurs été annoncé qu'à partir du 1er avril, le soutien psychologique et les appareils fonctionnels (aides à la mobilité, matériel destiné aux diabétiques, etc.) ne seront plus couverts en totalité par le PFSI. Force est de constater que les récentes coupures retirent le seul filet de sécurité de nombreuses personnes immigrantes en situation de handicap, mettant ainsi en danger leur santé et leur sécurité.



Aînés-es & Mobilité : Optimisez vos déplacements quotidiens

Par Accès transports viables

> **Vous avez 65 ans ou plus et résidez dans les régions de la Capitale-Nationale ou de Chaudière-Appalaches? L'initiative «Aînés-es & Mobilité», portée par l'organisme Accès transports viables, propose une formation gratuite et personnalisée pour optimiser vos déplacements.Un accompagnement sur mesure pour vos besoins de mobilité**

Le programme offre des solutions adaptées pour se déplacer en toute confiance, que ce soit à pied, en transport collectif, transport adapté ou à vélo.

La formation personnalisée vous permet de :

- Profiter pleinement du plaisir de marcher en ville ou en périphérie grâce à des conseils pratiques.
- Comprendre le réseau d'autobus comme le RTC, la STLevis à travers des explications sur l'utilisation des applications, les horaires et la planification d'itinéraires incluant le transport adapté.
- Pratiquer le vélo en toute sécurité avec des ateliers pratiques, des conseils d'itinéraires et des explications sur l'utilisation des vélos en libre-service (vélo électriques àVélo).
- Découvrir plusieurs autres services comme l'autopartage via Communauto pour accéder à une voiture selon vos besoins ponctuels.

Les avantages de la formation :

- Accompagnement personnalisé selon vos besoins spécifiques
- Opportunités de créer des liens sociaux
- Meilleure compréhension des options de transport disponibles
- Matériel et billets d'autobus fournis
- Possibilité de participer en groupe ou individuellement
- Approche bienveillante, adaptée à votre rythme

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations:
contactez Accès transports viables avant le 1er avril - places limitées!

Pour nous contacter :
Accès transports viables
Tél: (418) 648-1242
s.harris-tsondenk@transportsviables.org







Soins de plaies de pression : une lumière au bout du tunnel…

Par Ariane Gauthier-Tremblay, organisatrice communautaire – volet défense des droits pour Moelle épinière et motricité Québec

La prévention des plaies de pression fait l'objet d'une attention toute particulière chez les personnes lésées médullaires. Et pour cause : leur peau, peu irriguée et souvent sous pression, les rend très à risque de contracter des lésions aux conséquences dévastatrices dans toutes les sphères de leur vie.

C'est au cours des relances que nous effectuons annuellement auprès de nos membres que nous avons décelé une récurrence importante de ces plaies de pression dont la grande majorité apparaissent durant des périodes d'hospitalisation plus ou moins prolongées.

Un recensement plus systématique nous a ensuite permis de constater l'ampleur et la gravité de la situation et ce, dans toutes les régions du Québec. Nous avons recueilli des témoignages poignants sur les lacunes du système de santé, notamment dans la prise en charge inefficace des plaies et les mauvaises conditions de soins. Ces manquements privent nos membres de leur santé, de leur dignité et de leur potentiel d'intégration sociale durant des années.

Tous ces drames évitables nous ont convaincu de l'urgence d'agir

L'équipe de MÉMO-Qc a multiplié les démarches auprès de nombreuses instances afin de dénoncer ces lacunes et, surtout, afin de réclamer une prise en charge spécialisée à la hauteur des besoins spécifiques des personnes lésées médullaires ; prise en charge qu'ils sont en droit de recevoir. De telles demandes exigent des démarches à long terme, une attention soutenue sur plusieurs fronts et, bien sûr, des alliés pour nous aider à saisir les opportunités qui s'offrent à nous et ce, afin d'obtenir des changements significatifs et durables.

L'équipe de MÉMO-Qc a effectué un travail assidu dans ce dossier depuis plusieurs années. Nous avons aussi établi de nombreuses collaborations et obtenu plusieurs gains, notamment à travers les recommandations du coroner à la suite de l'enquête publique sur le décès de Normand Meunier. Ces derniers serviront de levier dans nos démarches à venir. Ceci nous motive à poursuivre nos actions et nous permet d'espérer des gains plus structurels dans l'ensemble des régions du Québec. Nous visons une meilleure connaissance et appréhension des enjeux que vivent les personnes lésées médullaires dans tout le système de santé afin de permettre de mieux soigner mais aussi, et c'est là l'essentiel, de prévenir l'apparition des plaies de pression.

Une chose est certaine : « On continue le combat! ».

Tel est le souhait de Normand Meunier qui a payé de sa vie les manquements du système et de sa conjointe Sylvie Brosseau qui parle aujourd'hui en son nom. Telle est aussi notre détermination à MÉMO-Qc et ce, jusqu'à l'obtention de soins de plaies de pression qui soient à la hauteur des besoins et des droits des personnes lésées médullaires.



Carrefour portes ouvertes

Presque tous les vendredis de 13h30 à 16h30

- en mars : 13
- en avril : 3, 10, 17 et 24
- en mai : 8, 15, 22 et 29
- en juin : 5, 19 et 26

Surveillez notre infolettre et le calendrier (sur notre page Facebook), s'il y a des annulations, ce sera là que vous les verrez

Grève au CFPH – Communautaire à boutte

Du 23 mars au 2 avril 2026
Manifestation le 2 avril

Assemblée générale annuelle

Samedi 13 juin 2026
13h30 à 16h15

Salle communautaire Saint-Paul Apôtre
2110, 8e avenue, Québec (QC) G1J 3P1





Pour nous joindre :

Carrefour familial des personnes handicapées
360, rue du Pont,
Québec (Québec) G1K 6M6

418-522-1251
accueil@cfph.org